

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

SAM. 8, DIM. 9, LUN. 10 MARS 1980 - No 47 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Les troupes soviétiques lancent une nouvelle offensive meurtrière

GAZ ET NAPALM CONTRE LE PEUPLE AFGHAN



Dans un télex adressé depuis Peshawar, au Pakistan, Mike Barry, observateur envoyé sur place par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme déclare : « Les Soviétiques ont envahi les villes du Khunar. 130 000 habitants ont dû fuir. Des femmes et des enfants ont été massacrés. Des gaz empoisonnés ont été utilisés. Confirmé catégoriquement ».

Il y a quelques temps, Brejnev avait fait des déclarations, indiquant que les troupes soviétiques, se retireraient d'Afghanistan si des garanties de « non ingérence » extérieure étaient données. D'aucuns pouvaient croire qu'il s'agissait là d'une ouverture, de la recherche d'une solution. Les événements qui se déroulent actuellement démontrent qu'il ne s'agit que d'une manœuvre destinée à couvrir l'extension de la guerre d'agression en Afghanistan. Depuis ces derniers jours en effet, les troupes d'occupation soviétiques sont engagées dans une offensive contre la résistance afghane, en particulier, semble-t-il, dans la vallée du Khunar. Les troupes soviétiques cherchent à mettre à profit la fonte des neiges pour tenter d'écraser la résistance populaire. Les premiers témoignages qui parviennent font état de véritables massacres, mais aussi d'une résistance farouche opposée à la progression des envahisseurs. Ces témoignages font également état de l'utilisation de gaz toxiques mortels. Mike Barry, qui

se trouve actuellement à Peshawar, au Pakistan, comme observateur de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, a pu recueillir le témoignage de réfugiés qui ont réussi à franchir la frontière. Dans un télex adressé à la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, il dénonce. Interrogé par téléphone par le journal Libération, il déclare : « Nombreux parlent de la « bombe », qui selon eux brûle tout ce qu'elle touche, arbres, maisons, bêtes et personnes... D'autres m'ont décrit une bombe qui dégage une fumée qui s'accroche en lourds nuages sombres sur les accidents du terrain, qui donne un goût amer dans la bouche, puis des maux de tête violents, des brûlures puis la mort... » Il a rencontré le chef traditionnel de la vallée du Khunar, qui lui a déclaré : « Les Soviétiques ont vraiment écrasé les villages avec tous les moyens dont ils disposaient... et ils ont massacré sans distinction. Quand elles ont vu leurs maris et leurs fils massacrés, de nombreuses femmes se sont suicidées en se noyant dans la rivière du Khunar... ».

Ces témoignages donnent une idée des crimes qui sont actuellement commis par les occupants soviétiques en Afghanistan. Plus que jamais, l'heure est à la solidarité avec le peuple afghan.

P. B.

DANS KABOUL OCCUPEE

Un témoignage d'Alain Mingam, reporter de l'agence Gamma

Lire en page 8

Caisses d'Epargne de Paris nouvelle intervention des flics contre les grévistes

Lire en page 5

8 mars

Paris - 14 H - Place de la Bastille
Manifestation à l'appel de la coordination des groupes femmes de la région parisienne

PLOGOFF : PLUS QU'UNE FRONDE



Lire en page 3



Avec la valise, ils sont venus, par milliers, de diverses nationalités, certains depuis longtemps (et leurs enfants, nés dans ce pays, y ont grandi avec sa langue, ses coutumes, tout en gardant l'attache pour la terre d'origine). Par centaines de mille, ils sont venus faire tourner la machine capitaliste, pour le plus grand profit des patrons...

Expulsions d'immigrés

Une enquête édifiante d'une commission algérienne

Le gouvernement français avoue plusieurs milliers d'expulsions d'immigrés chaque année. Les statistiques sont très floues à ce sujet, tant en ce qui concerne les méthodes que les procédures, les personnes touchées, ce qu'elles deviennent...

Une « commission publique anti-expulsion » s'est constituée en Algérie, dans le cadre de « Rencontre et Développement (12 bis rue Edgar Quinet à Alger). Nous en avons reçu un dossier fondé sur l'étude d'un échantillon de cas. Il en ressort que les expulsés sont en majorité des jeunes, pour la plupart de 18 à 22 ans, n'ayant jamais été (ou très peu) en Algérie, ne parlant pas, ou mal, l'arabe, ayant leur famille en France (parents, frères et sœurs, épouse...)

Il s'agit de renseignements partiels, mais qui, en l'absence de données plus exhaustives, fournissent des éléments d'information qu'il est nécessaire de faire connaître.

Il en ressort en particulier que la plupart de ces jeunes expulsés (de 60 à 80 %) retournent en France, clandestinement donc, venant ainsi grossir les rangs des sans-droits, sans-papiers, promis à la surexploitation maximum.

Voici quelques extraits de ce dossier, qui n'est guère à l'honneur de notre pays de « terre d'asile » et de ses gouvernants si prompts à se décréter grands défenseurs des droits de l'homme.

Gilles CARPENTIER

« L'expulsé arrive à Alger. S'il a été expulsé avec escorte, il sera dirigé vers le commissariat de Rouiba où il sera photographié, interrogé et fiché ; on lui donnera ensuite un billet pour aller vers sa ville d'origine. Nous n'avons jamais entendu dire qu'un expulsé ait été mal reçu en Algérie. La seule conséquence que nous ayons constatée est qu'en général l'expulsé n'obtient pas de passeport algérien.

Si l'expulsé a un certain âge, s'il a vécu longtemps en Algérie, il retournera dans sa famille et pourra probablement se réinsérer ; cela sera beaucoup plus difficile s'il s'agit d'un jeune qui n'est jamais ou pratiquement jamais venu en Algérie, s'il ne sait pas parler l'arabe, s'il n'a pas de famille. Dans ce cas, il n'est pas exagéré de parler d'expulsion-exil. Redécouvrant la peine de bannissement, l'Etat, par une sorte de lettre de cachet moderne, transforme un jeune travailleur en déraciné.

C'est pourquoi, très souvent, le jeune expulsé tente de revenir clandestinement en France. Cela ne signifie pas pour autant qu'il refuse l'Algérie. Aussitôt arrivé, le jeune expulsé cherche à repartir, pourquoi ? Il ne sait pas l'arabe, quelquefois, il se donne un prénom français, il écoute sans arrêt

radio Monté-Carlo... Il est seul à Alger. En même temps, il rencontre à Alger des jeunes immigrés qui sont revenus volontairement pour se réinsérer. Ceci le convainc qu'il ne peut y avoir de retour que librement consenti. Il n'a plus qu'une idée, partir...

Malgré la loi Bonnet, malgré l'augmentation des effectifs de la police aux frontières, aucune maille de filet ne sera assez serrée pour empêcher d'entrer en France un jeune expulsé qui a décidé de le faire. Nos dossiers sont pleins d'histoires rocambolesques :

— Un expulsé aux cheveux frisés et mesurant 1 m 80 est rentré en France avec le passeport d'une personne à cheveux lisses mesurant 1 m 60.

— Un expulsé a volé une carte d'identité française ; il a mis sa photo à la place. Arrivé à Orly, il a appris que la personne à qui il avait volé la carte d'identité était un insoumis de l'armée française. Le jeune expulsé s'est fait réformer à sa place en simulant des troubles psychiques. Il a pu vivre quelques années sous cette fausse identité.

— Un jeune expulsé a changé six fois d'identité depuis 1976.

Lorsque l'expulsé rejoint la France, sa situation est très précaire ; il essaye de



Avec la valise — les 10 kilos réglementaires — ils sont aujourd'hui jetés dehors, des millions chaque année, des jeunes en grand nombre, nés ici et qui se retrouvent déracinés dans leur pays par un retour forcé. Cela se fait discrètement sur le moindre prétexte, ce que légalise la loi Bonnet. La machine capitaliste n'a besoin que de ceux qu'elle peut exploiter au maximum, pas ceux qui sont trop bien adaptés et qui pourraient trop se défendre, avec tous les autres travailleurs. De ces expulsions là, on n'a pas de photo. On en connaît que le contrôle policier qui les précèdent, avant « l'interrogatoire » au commissariat.

travailler au noir en se cachant et en ayant constamment peur d'être pris ou d'être reconnu quand il retourne rendre visite à ses parents. Parfois, il se procure de faux papiers, mais c'est très cher. D'autres fois, il retombe dans la délinquance, mais il ne tentera plus de « petits coups » qui sont trop risqués ; il cherchera tout de suite de « grosses affaires » qui lui permettront de diminuer le nombre de ses délits. Ainsi, on peut craindre que l'augmentation des expulsions devienne, par le biais des retours clandestins, un facteur de délinquance et que, au lieu de « résoudre » un problème, on n'ait fait que l'aggraver. Presque toujours découverts et arrêtés, les « clandestins » sont alors condamnés à six mois de prison puis réexpulsés avec escorte ; le cycle recommence.

Nous pensions que les jeunes expulsés se lasseraient vite ; nous constatons le contraire ; l'un d'entre eux ne reste qu'une journée à Alger...

Pour l'échantillon étudié, la plupart déclarent avoir subi des violences policières, mais n'ont pas porté plainte.

RETOURS DITS «VOLONTAIRES»

« Dans ces cas-là, le fonctionnaire de la préfecture montre à l'immigré une notification d'expulsion, mais ne la lui donne pas. L'immigré peut ainsi retourner dans son pays d'origine sans être expulsé officiellement ; mais, par contre, s'il retourne en France, la police aux frontières lui notifiera son expulsion : il ne pourra pas rentrer et sera immédiatement refoulé.

Ce procédé est très intéressant pour le ministère de l'Intérieur car, officiellement, il n'y a pas d'expulsion et donc pas matière à protester. En outre, les expulsés de ce type ne sont pas comptabilisés dans les statistiques officielles.

Il faut remarquer que certaines préfectures mentent délibérément à l'immigré en lui disant que, s'il est expulsé, il sera très mal accueilli en Algérie : on le mettra dans « des camps où il cassera des cailloux pendant des années... ». L'immigration des fonctionnaires est grande car, à notre connaissance, aucune sanction n'a

été prise contre des expulsés à leur arrivée en Algérie. (...)

« Le pourcentage des « recours contentieux » ayant abouti est très certainement gonflé par les chiffres de 1976, année où nous avons reçu les expulsés de la Sonacotra. Si l'on ne tient pas compte de cette affaire, on aura 70 % de clandestins, 18 % de recours gracieux, 7 % de recours contentieux et 5 % de nationalité française reconnue.

Ces chiffres confirment ce que nous remarquons empiriquement chaque jour. Les expulsés, en particulier les jeunes, cherchent à repartir très vite clandestinement vers la France ».

LES MOTIFS D'EXPULSION

« Plus de 40 % des expulsés connus par nos dossiers ne sont pas des délinquants.

Les non-délinquants expulsés le sont pour trois raisons principales :

— le départ hors de France de plus de six mois ;

— l'immigré s'est mal renseigné et ses papiers ne sont pas en règle ;

— l'immigré a une activité politique ou syndicale. » (...)

« Les délinquants ont en général pratiqué de la « petite délinquance » juvénile. 75 % d'entre eux sont restés moins d'un mois en prison (toutes peines confondues).

On remarque en 1979 une élévation de l'âge moyen des expulsés et une augmentation de l'intervalle entre le dernier délit et l'expulsion. En effet, on se fonde sur des délits commis il y a longtemps, même si ces délits ont été amnistiés, n'ont entraîné aucune condamnation ou ont été commis par un mineur. Un jeune qui n'a commis qu'un seul délit est passé deux fois devant la commission d'expulsion ; en 1974, l'expulsion n'avait pas été prononcée, en 1979, elle a été décidée et exécutée ».

Les auteurs du dossier notent que le nombre d'affaires d'expulsion retenues par la presse est de 14 en 1977, 35 en 1978, 10 jusqu'en octobre 1979 (selon « Presse et Immigrés en France » publication du CIEMM), chiffres manifestement dérisoires par rapport aux chiffres réels.

A l'occasion du procès des 6 inculpés de Plogoff

Quimper : nouvelles violences policières

Plusieurs milliers de personnes (4 000 environ) ont manifesté jeudi à Quimper pour protester contre le procès des 6 personnes arrêtées vendredi dernier par les gendarmes mobiles et accusées d'avoir lancé des pierres. Une centaine d'habitants de Plogoff étaient venus pour demander à être eux aussi incarcérés, manifestant ainsi leur solidarité avec les emprisonnés. Yves Carval de Plogoff, Clet Ansqer de Plogoff, Philippe Donnard de Cléden, Bernard Guyader de Tremaoc, Philippe Queré de Quimper et Vincent Pergolizzi de Nice. Le procès a été repoussé le 10 jours et aura donc lieu le lundi 17 mars. Cette suspension a eu lieu après que le procureur Constant ait infligé une sanction à Maître Chouck, l'avocat des inculpés. Celui-ci, s'étonnant qu'une personne arrêtée à Plogoff ait été relâchée peu de temps après, déclarait : «Je ne

veux pas croire qu'un lien de parenté avec un membre du ministère public ait joué en quoi que ce soit dans le fait qu'il a été relâché». La personne en question est en effet le frère du substitut du Procureur de la République de Nantes. Me Chouck a été sanctionné de 10 jours de suspension. Mesure qui n'avait pas été prise depuis des années.

Vers 20 h, la police a commencé à charger les manifestants dont le nombre augmentait. Matraquages, grenades, canons à eau, charges jusque dans le Palais de Justice.

La presse locale, notamment *Ouest-France*, dans son édition du 7 mars, dénonce vigoureusement ces nouvelles exactions policières qui deviennent maintenant quotidiennes dans cette partie du Finistère.

Un soutien de plus en plus large

A l'exemple des bourgeois de Calais, les habitants de Plogoff ont passé une partie de la journée de mercredi à fabriquer des rondes qu'ils comptent simplement se mettre au tour du cou pour descendre à Quimper, jeudi matin, devant la préfecture, pour se déclarer solennellement «tous coupables» au même titre que les autres manifestants jugés l'après-midi au tribunal de Quimper.

LA GRANDE COMMISSION

A Plogoff, la colère est plus forte que jamais surtout depuis la divulgation mercredi d'une lettre de la direction départementale de l'équipement. Cette lettre datée du 3 mars est adressée à 15 représentants du milieu de la pêche ou de la plaisance habitant le Cap Sizun. Par cette lettre, ces derniers apprennent que, à la suite d'un arrêté préfectoral du 22 février dernier, ils font partie d'une «grande commission navale» appelée à émettre un avis sur le projet de port et d'endiguage nécessaire à la centrale nucléaire de Plogoff. Parmi les membres de cette grande commission ne figure aucun habitant de Plogoff, fait qui a suscité une



réaction de colère dans un premier temps, colère ensuite dirigée contre l'enquête elle-même dont on sait que pour EDF et les pouvoirs publics, elle n'est qu'un préalable à la construction de la centrale.

DE COUSTEAU A LA FDSEA

Les initiatives de soutien à la lutte des habitants

de Plogoff contre la centrale et la répression policière se multiplient. Elles viennent de tous les horizons. Des milieux scientifiques : le commandant Cousteau, dans une lettre adressée au maire de Plogoff, a pris position contre la centrale. Ces derniers jours, les manifestations de soutien portaient principalement sur la répression dont sont victimes quotidiennement les habitants de Plogoff.

Ainsi, la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) du Finistère a fermement dénoncé les poursuites contre les emprisonnés de Plogoff. Elle associe la répression dont sont victimes les habitants de Plogoff à la répression que doivent affronter les agriculteurs lorsqu'ils manifestent pour leur revenu. Dans son appel, la FDSEA s'élève contre les propos du procureur de la République à Quimper lorsqu'il déclarait que «toute participation à une manifestation est un fait».

Plusieurs manifestations ont eu lieu contre la répression notamment à Morlaix, où il y avait 300 personnes, à Brest avec 250 personnes. Dans le pays Bigouden, 4 conseils municipaux à la demande du maire de Plogoff se sont réunis en sé-

ance extraordinaire et dans une motion de soutien à Plogoff, ont pris une position hostile à la centrale.

Il s'agit des conseils municipaux de Combrit, l'Île Tudy et Penmarch. Plus récemment c'est le conseil de Plobannaec-Lesconil qui vient de prendre position. Mardi soir, il était décidé de créer deux comités de soutien à Plogoff, l'un à Pont-abbé, et l'autre à Ploeneour-Lanvern. Un autre comité devait aussi être créé à Combrit. De nombreux syndicats ont pris position contre la centrale, notamment les marins pêcheurs, le syndicat CFDT de l'EDF de Brest, du CNEOX de Brest, le syndicat CFDT des travailleurs de l'arsenal de Cherbourg a pris une position de soutien aux habitants de Plogoff. La CGT-FR-3 Bretagne et Pays de Loire, le SNETP-CGT, le SNI, dans le cadre du «Front culturel progressiste breton» ont pris une position de soutien à la lutte de Plogoff.

La lutte des habitants de Plogoff contre les projets du trust EDF et la répression policière prend une ampleur de plus en plus grande et connaît un écho croissant en France.

Léon CLADEL

«Journal du 7e jour» et «organe officiel du CC du PCF», le numéro 1 de Révolution

Révolution, le nouvel hebdomadaire du PCF qui succède tout à la fois à *France Nouvelle* et à la *Nouvelle Critique* vient de sortir son premier numéro. Tiré à 150 000 exemplaires au prix de 7 F, *Révolution* se veut «un hebdomadaire neuf, inédit, différent», selon l'éditorial de son directeur Guy Hermier. Lors d'une conférence de presse, celui-ci a d'ailleurs défini les cibles visées par le journal : «Les 4 500 000 cadres supérieurs et moyens, techniciens, enseignants, professions libérales, artistes, étudiants, élus locaux, régionaux, nationaux, les militants de la vie politique, syndicale et associative ayant des responsabilités». *Révolution*, malgré (ou du fait de ?) cette cible, n'en restera pas moins l'organe officiel du Comité central du PCF. Le numéro 1, réalisé par quinze journalistes permanents auxquels viennent s'adjoindre des collaborateurs, consacre sa «un...» et son «dossier» central à la question de savoir si l'URSS

est aussi une puissance impérialiste. Le fait même que cette question puisse être ainsi posée par le PCF indique combien sont vives et importantes les interrogations sur ce point, au sein même du parti de Marchais. Les lecteurs resteront sur leur faim : le (court) article de Jean Burles ne s'attache en fait qu'à démontrer que les USA sont bien un pays impérialiste. C'est une révélation. Hormis une interview de Noam Chomsky, on remarquera d'ailleurs que *Révolution* semble tourné le dos aux objectifs initialement définis d'en faire un journal «de réflexion et d'approfondissement», très nombreuses petites rubriques du genre «vie pratique», «télévision» ou «sport», reportage-photo sur la chasse à cour, large place accordée aux «échos» culturels, etc... Au total, les sujets spécifiquement politiques (français ou internationaux) n'occupent que le tiers du journal.

N.D.

«Avance, avance, écrase les !»

Un patron lance un camion sur des grévistes

Cavaillon (Vaucluse), mardi 4 mars : 50 grévistes devant l'usine Fournier Métaux. Un camion de l'entreprise se présente : «Avance, avance, écrase-les !» crie le patron. Le camion fonce. Madame Amiana Soledad, déléguée CGT aux prud'hommes est touchée : deux côtes cassées, contusions multiples, traumatisme psychologique.

Depuis plus d'une semaine, le personnel de l'entreprise menait une grève sur des revendications salariales, pour le respect des droits des travailleurs immigrés (ils sont 60 %) qui sont traités «comme des chiens», pour l'annulation d'élections frauduleuses au Comité d'établissement (l'ancien CE étant à la solde du patron, celui-ci ne pouvait accepter un nouveau CE élu par les travailleurs).

Le Vaucluse, décidément, est le théâtre d'une violence de plus en plus «sauvage» : il y a quelques

jours, un gréviste de chez Triga (Vedène) s'écroulait grièvement blessé par des balles tirées à partir d'une voiture «non-identifiée».

Les capitalistes, leurs hommes de main n'hésitent pas à commettre des actes fascistes quand leurs intérêts sont en jeu. La justice continuera-t-elle à fermer les yeux ?

A Cavaillon et dans la région, la révolte est grande. Une manifestation de 400 personnes avec débrayage dans les usines proches (Citroën, Dames de France, Montaur...) s'est déroulée dans la ville.

Après l'attentat, dans l'entreprise Fournier, des non-grévistes ont rejoint les rangs des grévistes qui constituaient déjà 80 % du personnel. Aujourd'hui, ils étaient encore plus nombreux et plus déterminés à poursuivre leur lutte. L'occupation continue.

Correspondant VAUCLUSE

Les interdits professionnels en Allemagne

Dans le même temps, l'*Humanité* continue à parler d'«antinucléaires de choc», de «personnes totalement étrangères à la population». S'il y a des personnes étrangères à la population et qui créent «de nouveaux incidents», ce sont bien les 7 escadrons de gendarmes mobiles qui occupent militairement le Cap Sizun. Dans le compte rendu (de 12 lignes en bas de page) sur l'interpellation de ceux qui sont jugés à Quimper, mention principale est faite de la «blesure» qu'aurait subi un garde mobile. Pas un mot contre la répression. A Concarneau, tandis que la Ligue des droits de l'homme protestait contre la peine infligée à Clet Ansqer, le PCF, section de Concarneau lui réclamait «la levée des berufsverbot (interdits professionnels) en Allemagne fédérale».

Le comité des droits de l'homme créé par Marchais ignore-t-il la répression qui sévit à Plogoff ? Mais une telle position rencontre des résistances, la municipalité de Scaer, à dominante PCF, a pris position contre la centrale de Plogoff. M. Mazeas, maire PCF de Douarnenez, dans une longue interview à un journal écologiste a dénoncé le projet de Plogoff et par ailleurs, a voté contre la résolution du comité fédéral du PCF du Sud-Finistère.

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple

205-51-10

Des cousins embarrassés

«Où, j'ai commis deux bêtises, deux imprudences». Ainsi commence l'étonnante confession, de François Giscard d'Estaing, cousin de l'autre qui est à l'Élysée, prononcée devant la première chambre civile du tribunal de Paris lors de la première audience du procès en diffamation, qu'avec son frère Jacques, il a intenté au «Canard Enchaîné».

«Invité en Centrafrique par Bokassa» poursuit le PDG de la banque française pour le commerce extérieur, «j'ai effectivement accepté le 3 janvier 1976, au cours d'une réception qui suivait la partie de chasse, une décoration que m'offrait Bokassa. J'ai commis un manquement impardonnable en ne refusant pas cette quincaillerie. Et puis deuxième bêtise, en janvier 1978, lors d'une visite que m'a faite l'ambassadeur de Centrafrique, j'ai accepté la nationa-

lité centrafricaine qu'il m'offrait et qui m'a été conférée par décret. J'avoue ne pas avoir pensé à l'éconduire et je regrette aujourd'hui de ne pas lui avoir répondu que je refusais d'être assimilé à un national de cet état de couleur» (notez au passage les regrets marqués en demi-teinte du plus pur mépris raciste).

Comme devait le noter l'avocat du Canard, ces aveux touchants n'avaient rien de spontanés mais étaient dus au fait que le Canard avait produit à l'audience les documents attestant les deux faits.

D'autres documents ont été produits relatifs notamment aux diamants reçus en cadeaux. Au total, un déballeage qui n'a pas fait tourner à l'avantage des deux cousins cette confrontation.

Le jugement du tribunal sera rendu d'ici trois semaines ou un mois.

Un partisan de plus pour Rocard

La liste des parrains pour une candidature Rocard en 1981 vient de s'enrichir du nom de Eric Hintermann, président du Parti socialiste démocrate (formation née d'une dissidence du PS hostile au programme commun). Cette prise de position intervient quelques jours après celle de Michel Crepeau, président du Mouvement des radicaux de gauche qui sans renoncer définitivement à une candidature du MRG, n'a pas dissimulé sa sympathie pour l'entreprise Rocard. Comme le note Hintermann, une candidature Rocard présenterait l'avantage d'éviter «la dispersion électorale des réformistes».

Les divagations de Monsieur Barre

Nous voilà renseigné : Monsieur Barre n'est pas à Matignon pour «faire le joli cœur» ; il l'a dit au journal Sud-Ouest. Cette révélation n'en est à vrai dire pas vraiment une et on peut — pour une fois — donner acte de ses propos au premier ministre. Le *Litté* ne nous apprend-il pas que l'adjectif «joli» peut exprimer «la gaieté, l'esprit, la vivacité» ?

A l'évidence, l'esprit et la vivacité ne font pas partie des traits de caractère de Monsieur Barre, qui préfère y substituer l'arrogance, la suffisance et un immense mépris pour les travailleurs de ce pays. Ses derniers propos publics, à Sud-Ouest donc, ne dérogent pas à la règle, bien au contraire.

Plus c'est gros et plus ça passe, telle doit être la devise du premier ministre de Giscard.

Au travers de quelques déclarations récentes, on peut dresser un tableau de la situation telle que la voit Monsieur Barre. C'est édifiant. D'un côté, donc, il y a «la France profonde», celle dont Barre «ne craint pas le jugement» (discours à l'Assemblée nationale, 7 novembre). Cette France profonde est composée de «bons» travailleurs, ceux «qui savent écarter, comme ils l'ont fait jusqu'ici, les revendications excessives et les surenchères néfastes» (discours devant «les amis de la République française», 20 février). Elle est aussi composée des patrons, mais là il n'est pas nécessaire de s'étendre puisqu'aussi bien, nous passons «d'une so-

ciété d'assistance à une société d'initiative et de responsabilité» (forum de l'Expansion, 10 janvier). Qu'ils se rassurent cependant : Barre les aidera dans ce passage difficile «en allégeant les charges administratives de toute nature qui pèsent d'un poids particulièrement lourd sur les entreprises» (lettre aux Echos). Enfin, le tableau de la France profonde ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait le secrétaire général de FO, Bergeron, puisque «lui connaît ma volonté de justice sociale et mon désir d'aller aussi loin que possible dans ce domaine» (interview à Sud-Ouest 6 mars).

A côté de cette France profonde, il y a les autres,

qui «jacassent et scribouillent» (interview à Rhône-Alpes, 12 décembre). Parmi eux, les travailleurs qui luttent, bien sûr : ceux-là ne sont rien d'autres que «des porteurs de pancartes» ; ceux qui se battent pour la réduction du temps de travail et la semaine de 35 heures : «cela relève purement et simplement de la démagogie» (Forum de l'Expansion, 10 janvier). Il y a aussi les chômeurs, mais n'est-ce pas, ceux-ci «pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage» (inauguration de la semaine du travail manuel, 2 mars). Bref, il y a tous ceux qui contestent la politique de Monsieur Barre. Avons-nous l'audace, en regardant les chiffres, de constater que le commerce extérieur est déficitaire et que le pouvoir d'achat des familles a baissé ? Barre nous répond que «notre pays est le seul qui ait pu redresser ses comptes extérieurs sans procéder à des amputations du pouvoir d'achat. C'est une évidence pour tout esprit normalement conformé» (discours à l'Assemblée nationale, 27

février). Critiquer Barre, c'est donc avoir un esprit anormalement conformé. Débile, en quelque sorte. Et puis tout cela, c'est de la politique. Et, fait rarissime, unique, nous avons un premier ministre qui ne fait pas de politique : «Je n'ai pas d'inclination ni de dispositions pour ce qu'on appelle faire de la politique. Je suis résolu, plus que jamais, à me tenir à l'écart des manœuvres, des intrigues, des jeux vénéneux de la politique». (Rhône-Alpes, 12 décembre). Surmontant sans doute ses aversions, Barre se flatte cependant que «jamais une politique n'a été autant expliquée» (Journées UDF, 27 septembre).

Ne cherchons cependant pas à noircir le tableau ; Monsieur Barre «accueille avec sérénité toutes les critiques», mais «elles ne me feront pas dévier de la ligne qui a été choisie» (Assemblée nationale, 27 février). Quant aux protestations, «elles ne m'empêcheront pas d'augmenter le prix de l'essence, voire les cotisations de Sécurité Sociale, si cela s'avère nécessaire» (Sud-Ouest, 6 mars).

Mais au fait, pourquoi critiquer Monsieur Barre ? Parce qu'il évoque la possibilité d'une nouvelle augmentation des cotisations de Sécurité Sociale, alors que Giscard avait déclaré il y a quelques semaines que la dernière hausse était «pour solde de tout compte» ? Parce qu'il y aurait eu, selon les esprits «non conformés» de l'INSEE, 359 000 chômeurs de plus en deux ans ? Cela est faux, Barre nous le dit : lui a constaté «certaines améliorations de l'emploi» (Sud-Ouest, 6 mars).

Parce que le pouvoir d'achat a baissé ? C'est faux, Barre le dit aussi : les travaux de l'INSEE «ne peuvent faire foi, car ils ne portent pas sur l'année 1979, mais sur la période allant du 1er octobre 1978 au 1er octobre 1979». Parce que les prix montent ? Pas d'effolement surtout : «Ce qui est grave, ce n'est pas que l'indice de janvier soit élevé... (...) c'est que des anticipations et des comportements inflationnistes risquent d'accélérer encore la hausse des prix» (Assemblée nationale, 27 février). Soyons donc confiants, puisque «le gouvernement dispose de moyens efficaces pour assurer la maîtrise de l'inflation, c'est-à-dire agir sur les vraies causes intérieures de la hausse des prix» (Sud-Ouest, 6 mars).

Ouf. Toutes nos difficultés n'étaient donc que des mirages. Contrairement à ce que prétendent les «esprits mal conformés», ceux qui «jacassent et scribouillent», Barre «recherche l'augmentation du pouvoir d'achat». Pas par «une évolution excessive» des salaires, ce serait illusoire, mais par «un ralentissement progressif de la hausse des prix» (discours devant les amis de la République française, 20 février). C'est ce qu'on avait compris au vu de l'indice de janvier, le plus fort depuis 20 ans.

Plus c'est gros et plus ça passe, disions-nous plus haut à propos de Barre. Corrigeons un peu : il est des moments où c'est tellement gros que décidément, ça ne peut plus passer.

Nicolas DUVALLOIS

Ce que révèle une récente enquête de l'INSEE

En 1980, l'austérité mange toujours plus les bas revenus

Fait exceptionnel, au cours des trois derniers mois, les prévisions d'épargne et d'achat de biens d'équipement ont baissé simultanément. Traduction statistique des difficultés subies par les travailleurs : contraints à sacrifier leur épargne pour satisfaire à leurs besoins immédiats, contraints même de réduire leur consommation en dehors de ces besoins. Voilà une des principales révélations de l'enquête de conjoncture réalisée par l'INSEE entre le 15 janvier et le 5 février auprès de 8 252 ménages. Celle-ci donne un tableau très sombre de la situation des Français : forte augmentation des prix, recrudescence du chômage, dégradation de la «situation financière des consommateurs», situation qui devient noire pour les ménages aux bas revenus. Hormis le cas des agriculteurs dont les ressources sont par trop inégales, pour pouvoir tirer parti des statistiques présentées, ce sont les «inactifs» et les ouvriers qui ressentent le plus la dégradation de leur situation financière.

Une seule réflexion pourrait résumer les appréciations portées par les personnes interrogées aussi bien sur l'évolution de la situation économique générale que sur leur situation personnelle : «Aujourd'hui, c'est moins bien qu'hier, et demain ce sera pire».

Les ménages sont plus nombreux qu'en octobre pour estimer «que depuis six mois, les prix ont beaucoup augmenté» (67,5 % contre 62,5 %) et 82,5 % d'entre eux pensent que les hausses seront au moins aussi rapides dans les six prochains mois (contre 77 % en octobre).

Au sujet de l'emploi, le pourcentage d'enquêtés qui ont observé une détérioration de la situation est en augmentation (58,5 % contre 54,5 % en octobre). Même tendance pour l'évolution du pourcentage de ceux qui s'attendent à une augmentation du nombre de chômeurs (62 % au lieu de 57 %).

niveau de vie, les indications d'opinion atteignent les niveaux les plus bas comparables à ceux de 1974.

Si la majorité des enquêtés 63,5 % continue de penser que leur situation financière est restée stationnaire, de plus en plus jugent qu'elle va se dégrader.

Enfin les prévisions d'épargne et d'achat diminuent simultanément. Mais tandis que l'indice de l'opportunité à épargner décroît toujours, celui de faire des achats importants reste élevé.

Le nivellement opéré par les moyennes entre les situations des différentes couches sociales, limite la portée de ces éléments. Cependant la tendance générale observée est révélatrice de l'ampleur des coups portés aux conditions de vie des travailleurs.

COUPS DE BARRE SUR LES BAS REVENUS

La catégorie la plus touchée par la dégradation de

la situation financière est celle des agriculteurs. Mais les éventuelles pertes de profit de gros exploitants n'ont rien de commun avec l'étranglement des revenus des petits paysans. Percevant leurs revenus sur des périodes assez longues par rapport aux variations des prix de leur consommation, les agriculteurs sont très sensibles à la hausse des prix.

Pour les salariés les comparaisons de situation sont plus aisées à établir. Trois

séries d'éléments montrent que l'évolution récente est particulièrement défavorable aux ménages ouvriers.

• D'abord la conjonction de la diminution des capacités d'épargne et d'achats de biens d'équipements.

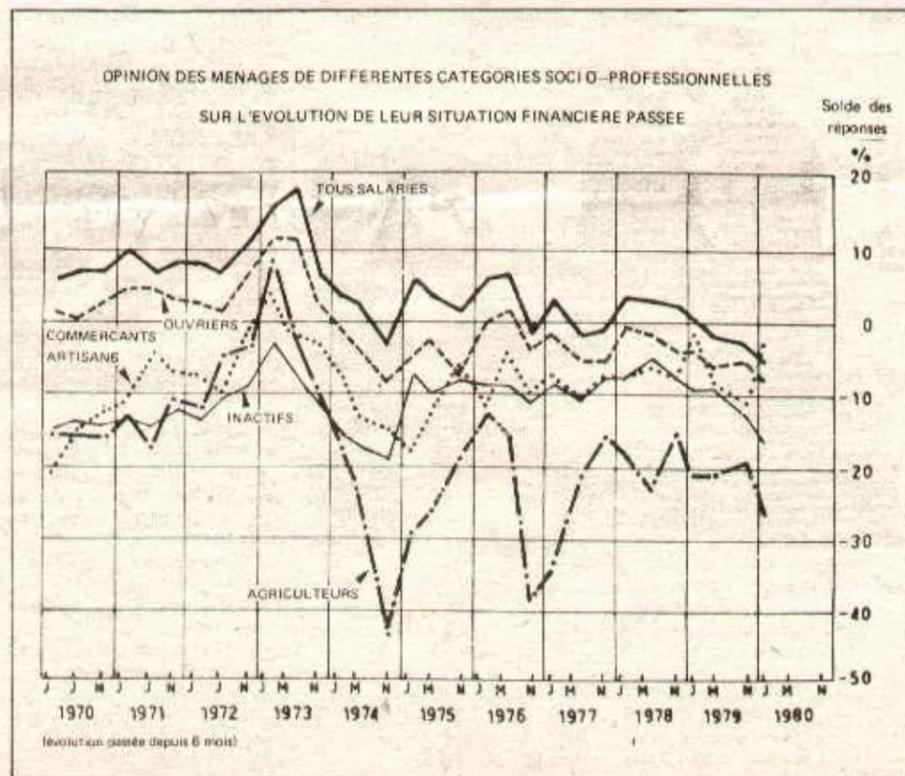
• La première illustration fait état d'une dégradation de situation financière plus rapide pour les ouvriers que pour l'ensemble des salariés.

• La seconde illustration montre que ce sont les ménages ouvriers qui déclarent en plus grand nombre que

les prix ont beaucoup augmenté depuis 6 mois. Et ce nombre est d'autant plus élevé que cette appréciation est largement partagée.

L'année 1979 a été marquée par une baisse considérable du pouvoir d'achat des smicards (-2,6 % d'octobre 1978, à octobre 1979 selon l'INSEE I), l'année 1980, Barre l'a promis, ne sera pas meilleure.

Didier DELORME



Caisses d'Epargne de Paris

- Des flics une seconde fois contre les grévistes
- Discussions sur le fonctionnement

Jeudi matin, les grévistes de la Caisse d'Epargne expulsés la veille se sont retrouvés au 19 de rue du Louvre, et une partie de la matinée a été consacrée à discuter du fonctionnement de la grève. Cette question est loin d'être anodine.

A 9 h 30, ainsi un rassemblement improvisé commençait et la première intervention allait commencer par proposer de... quitter les lieux pour se rendre à la Bourse du Travail dans le quartier éloigné de République en vue d'y tenir l'assemblée générale. Motif ? « Cela avait été décidé la veille par la masse des grévistes en assemblée générale ». Le débat commençait.

A la désapprobation que sa proposition suscitera l'intervenant insistera qu'il faudrait en conséquence rapidement discuter des règles de fonctionnement démocratiques... qui n'étaient pas appliquées selon lui « ce qui a été décidé la veille par l'AG des grévistes qui est souveraine doit être appliqué le lendemain ».

Plusieurs intervenants massivement approuvés par les adhérents (ou non) des 3 syndicats (CFDT, CGT, Syndicat Unifié) diront voir les choses différemment faisant remarquer à juste titre que les règles démocratiques devaient avant tout servir la lutte. Or maintenir la décision de tenir l'AG de jeudi à la bourse, n'allait pas du tout dans ce sens manifestement : « Ne soyons pas rigides sur les principes de fonctionnement » dira un jeune employé. « Pourquoi ne remettrions nous pas en cause la décision prise hier — si la nécessité s'en fait sentir — de tenir notre AG à la Bourse du Travail ? La question est de savoir — pourquoi on est pu décider en AG souveraine — si le fait de tenir notre réunion ici rue du Louvre est meilleur ou pas pour notre lutte ! Eh bien, il semble que oui :

d'une part on peut ici discuter dans des conditions tout à fait satisfaisantes et tenir en même une AG active... puisque ça nous permet de bloquer les entrées de nos locaux ».

LE CRITERE D'EFFICACITE

A l'inverse devaient expliquer d'autres, tenir les AG du mouvement dans un quartier éloigné c'était perdre un temps précieux pour entamer une réunion qui souligneront quelques-uns, doit « être consacrée essentiellement à discuter des actions », précision importante.

Aussitôt dit, aussitôt fait : un intervenant demandait 20 volontaires pour remplacer au service des prêts rue Sébastopol leurs camarades ayant occupé toute la nuit. 20 volontaires levaient la main enthousiastes, conscients qu'il s'agissait là des tâches décisives.

Les tâches décisives ? Là encore jeudi un débat loin d'être académique allait avoir lieu commençant par une intervention rappelant que l'AG du mercredi, toujours, avait décidé au cas où le centre rue du Louvre ne serait pas occupé, que les grévistes iraient ce jeudi dans les agences pour con-



vaincre leurs collègues au travail, de les rejoindre.

Devant les « non, non, non » le nouvel intervenant faisait lui aussi remarquer — que là encore — il était problématique de remettre en cause des décisions d'action cette fois prises souverainement en AG sans encore une fois que cette intervention ne rapporte les principes de fonctionnement aux nécessités de la lutte qui doivent être quand même le critère premier. Or justement le débat allait le montrer, il y avait sans doute mieux à faire après 7 jours de grève, ce jeudi que se disperser trop systématiquement dans un grand nombre d'agences alors que premièrement jeudi, seuls 200 grévistes étaient présents, deuxièmement pour rallier quelques employés au chiffre important des 70 % qui sont déjà dans la lutte.

Non pas évidemment qu'il

faillie au bout d'une semaine de grève ranger ce souci aux oubliettes mais une des tâches vraiment essentielles selon beaucoup semblant être d'abord et rapidement de continuer à frapper sévèrement la complexe machine financière et organisationnelle que constitue les Caisses d'Epargne de l'Ecureuil. L'occupation du service des prêts constituant une première preuve importante de ce souci.

MINORITE-MAJORITE

Le débat mettait en évidence un autre problème, à savoir devait dire un intervenant « que si les décisions prises en AG notamment sur le travail en direction des collègues au travail, pouvaient être éventuellement remises en cause sans attendre l'AG suivante, cette remise en question ce jeudi était toutefois gênante puis-

que prise seulement par des travailleurs minoritaires en nombre, plusieurs centaines de grévistes n'étaient pas rue du Louvre ».

Pour cette raison les 200 grévistes mobilisés jeudi devaient-ils là encore quitter les lieux pour se disperser de suite dans différents centres ?

Il ne semble pas : en décidant de rester sur place, ils ont fait une action qui certes limitée a été d'une bien plus grande efficacité pour la lutte : le travail des non grévistes a été retardé d'une bonne heure rue du Louvre, la direction devant faire appel à 2 cars de flics, dont la présence d'ailleurs allait un peu mieux faire connaître la lutte aux passants et amener deux débrayages de solidarité, celui des postiers voisins et des travailleurs du journal *Le Matin*. C'est donc bien le critère de l'efficacité, de la nécessité qui doit primer

pour savoir si les grévistes QUI SONT ACTIVEMENT DANS L'ACTION peuvent être amenés éventuellement à remplacer telle action décidée majoritairement par telle autre sans attendre la tenue régulière de l'instance qu'est l'assemblée générale si c'est nécessaire. Et c'est ce critère de l'efficacité qui a guidé la décision de rester rue du Louvre.

Bien sûr il ne s'agit pas d'ériger en principe un tel système de prise de décision à 200 ou 300 seule la nécessité avons nous dit, et de surcroît il faut l'ajouter, la NECESSITE URGENTE pour L'AVANCEE DU RAPPORT DE FORCE peut justifier un tel fonctionnement ; mais, n'est-ce pas justement là encore ce qui s'est produit mercredi ? Les grévistes qui étaient dans l'action ont décidé, après l'évacuation rue du Louvre, d'occuper le service des prêts de la Caisse d'Epargne... sans attendre une AG pour en discuter, parce que face à l'intransigeance de la direction, il y avait nécessité de montrer sa détermination et secondo parce que bloquer le service des prêts prend littéralement à la gorge la Caisse d'Epargne : des crédits ne pourront pas être délivrés comme prévu dans les temps, d'où de sérieuses conséquences judiciaires pour la direction.

C'est bien ainsi que la masse des grévistes l'avait compris puisque 2 heures après cette action, ils l'approuvaient par un vote.

Richard FEUILLET

international

Euskadi

Election du parlement basque

Dimanche prochain, un million et demi de Basques vont élire pour un mandat de 4 ans les 60 représentants du Parlement basque. La dernière fois que les électeurs basques se sont rendus aux urnes c'était le 25 octobre dernier, lors du référendum pour l'autonomie, qui fut approuvée à une large majorité. Après avoir retiré ses députés des Cortes (le Parlement espagnol), le PNV, Parti Nationaliste Basque, modéré, a fait savoir par l'intermédiaire de son dirigeant, Carlos Garaicoechea, l'actuel président du conseil général basque, qu'il siégerait au Parlement basque : « Si nous devons gouverner, nous gouvernerons » a-t-il déclaré. Le PNV en s'alliant avec le PSOE est assuré de former une majorité dans la future assemblée. Pour sa part, la coalition Herri Batasuna, soutenue principalement par l'ETA militaire, présente des candidats mais elle refuse de participer au Parlement basque tant que les prisonniers politiques ne



Le référendum du 25 octobre sur l'autonomie.

sont pas libérés, et que le droit à l'autodétermination n'est pas reconnu à l'Euskadi. Herri Batasuna qui avait obtenu 17 % des voix aux précédentes législatives et

municipales, se voit attribuée par les sondages 6 des 60 sièges à pourvoir pour le Parlement.

Frank ROUSSEL

Grande-Bretagne

La grève des sidérurgistes entre dans sa dixième semaine



Alors que les sidérurgistes entament leur 10e semaine de grève, les syndicats ont formé mardi soir, un comité de coordination afin d'empêcher tout approvisionnement en acier de l'industrie britannique. Aux dernières nouvelles, la direction de la British Steel Corporation s'enfère sur sa position et refuse désormais toute négociation. Elle multiplie les manœuvres de division : sa dernière trouvaille, l'envoi à tous les sidérurgistes des aciéries nationalisées d'un questionnaire les

invitant à se prononcer sur la reprise du travail. Face à la nouvelle politique sociale inaugurée par le gouvernement Thatcher, dont les lois antisyndicales et anti-ouvrières ont été utilisées au cours de la grève des sidérurgistes, l'ensemble des syndicats britanniques regroupés dans le TUC (Trade Union Congress) appelle dimanche à une manifestation nationale. A l'heure où les direction syndicales n'offrent aucune perspective aux sidérurgistes en grève et pire empêchent

qu'une riposte d'ensemble s'organise en décidant de repousser la grève générale au 14 mai prochain, la manifestation de dimanche semble se situer plutôt dans le cadre des manœuvres politiciennes du Parti travailliste qui rêve sans doute d'utiliser les sidérurgistes pour renverser le gouvernement conservateur, comme la grève des mineurs avait chassé le gouvernement de Heath en 1974.

Frank ROUSSEL

A la demande de l'Union du Peuple Corse (UPC) et de son leader, Edmond Siméoni, les emprisonnés de Bastelica et de l'hôtel Fesch, ont cessé leur grève de la faim. De même, ont cessé les grèves de la faim entreprises sur l'île par d'autres militants (et surtout militantes) nationalistes ainsi que les nombreuses occupations de mairies et autres bâtiments. Pourtant les problèmes restent entiers et l'exigence de libération de tous les emprisonnés corses toujours aussi pressante et légitime.

L'inculpation en janvier, par la cour de sûreté de l'Etat, des militants ayant participé à l'interception d'un commando de barbouzes armé à Bastelica, action qui s'était poursuivie dans les locaux de l'hôtel Fesch à Ajaccio, a porté à près de 100 le nombre de patriotes corses emprisonnés dans les geôles françaises. Rapporté à la population française ce chiffre équivaudrait à quelques 26 000 prisonniers politiques sur le continent! «Nous sommes conscients d'être emprisonnés (...) pour permettre au pouvoir de tenter d'échapper à la responsabilité exclusive qu'il porte dans la tragédie du 9 janvier à Ajaccio» déclaraient les emprisonnés dans l'appel lancé au début de leur grève de la faim. Ces incarcérations ne sont en effet rien d'autre qu'une des manifestations les plus odieuses de cet arbitraire répressif qui, pour le pouvoir, tient lieu de politique à l'égard de la Corse.

Arbitraire d'abord, faut-il rappeler, parce que les dossiers qui prétendent justifier une instruction devant la cour de sûreté de l'Etat sont résolument vides.

A cela plusieurs des emprisonnés répondent dans une lettre adressée au juge Thin, chargé de l'affaire: «Si certains d'entre nous ont effectivement des responsabilités, qu'ils assument pleinement, au sein du mouvement, légal, l'Unione di u Populu Corsu ou au sein du collectif nationaliste de Bastelica, vous devriez savoir Monsieur le juge: 1) que leur rôle, pour certains à Bastelica, pour d'autres à l'hôtel Fesch, a été modérateur avec le souci constant d'éviter toute issue dramatique... Ce qui n'a pas été le cas, c'est le moins qu'on puisse dire, de l'attitude des autorités officielles! (Investissement du village par une véritable «armée d'occupation» provocatrice et assaut sanglant prévu contre l'hôtel). 2) que la tradition communautaire de notre peuple encore très vivace en 1980, fait que la plupart des décisions sont prises en commun accord».

«L'OBLIGATION POUR TOUT CITOYEN D'EMPECHER LES CRIMES QUAND IL LE PEUT»

A ceci, il faut ajouter une

Liberté pour les emprisonnés corses!

Par Pierre MARCEAU

d'au moins deux tentatives de meurtre (les «piégeage» par explosif de la voiture de M. Christian Lorenzoni et le projet d'assassinat de M. Marcel Lorenzoni). Projet largement crédité par le véritable arsenal saisi sur le commandant Bertolini et l'armurier Olliel à l'occasion de leur «partie de chasse» interrompue.

ETOUFFER DES REVELATIONS GENANTES

Un bien singulier armurier d'ailleurs que cet Alain Olliel. Condamné le 10 avril 1970 par le tribunal correctionnel d'Ajaccio pour un vol d'arme commis à la base d'Aspretto il avait été à nouveau condamné pour les mêmes faits par le Tribunal Permanent des Forces Armées (TPFA) siégeant à Paris le 1er octobre 1970. Ces deux condamnations le disqualifient, au terme de la loi, pour exercer la profession d'armurier, qu'importe selon ses propres déclarations, une séance a huis clos du tribunal correctionnel d'Ajaccio le relèvera en 1979 de cette incapacité, ceci en parfaite illégitimité.

De son côté le commandant Bertolini, présenté en Corse comme «le patron de Francia» (Front d'Action Nationale Contre l'Indépendance et l'Autonomie), a été nommé inspecteur du service sécurité incendie à la préfecture d'Ajaccio ce qui lui donnait libre accès au service radio, au parc automobile et aux laissez-passer dont il pouvait avoir besoin.

Bien entendu il n'y a rien dans tout ceci qui interdise au ministre de l'Intérieur, Bonnet, de déclarer avec tout le sérieux lié à sa fonction: «Il n'y a pas de police parallèle et je défie qui que ce soit de pouvoir mettre en cause la responsabilité de mon département ministériel et de la police nationale dans les affaires de contre-plasticages et dans ce que vous appelez les barbouzes». Démenti habile mais dont la forme restrictive est elle-même largement révélatrice. Chacun sait en effet que ce n'est pas Bonnet mais le conseiller spécial de Giscard, ancien préfet de Corse, Jean-Etienne Riolacci, que la «rumeur» désigne comme le manipulateur occulte des barbouzes de Francia.

Mais ce n'est pas cette responsabilité que Bonnet voulait suggérer dans son démenti. Les dénégations du ministre de l'Intérieur se raccrochent à la thèse selon laquelle les «violences» et les «excès» des patriotes corses susciteraient une réplique spontanée des citoyens «attachés à l'unité nationale». Ce thème est lui-même issu de la propagande faite par Francia. Un tract récemment diffusé en Corse émanant d'un soldat de l'unité française appelait ouvertement à une telle démarche «justicière». Après avoir réclamé «l'interdiction de paraître du journal subversif Arriti» (organe de l'UPC) la «mise au pas de certains élus qui cautionnent les apatrides» et des «sanctions exemplaires à tous fonctionnaires militants séparatistes».



Le tract s'achevait sur cette mise en garde: «Le doute sur l'application stricte des lois républicaines nous entraînerait inexorablement à nous substituer à la justice. France, notre patrie, évite nous cela».

On resterait confondu par le grotesque du discours si l'attentat terroriste contre les personnes n'était pas le moyen d'action effectif des auteurs de cette prose.

Des esprits soucieux d'impartialité objecteront que les nationalistes corses ne sont pas les seuls à être déferés devant la justice à la suite des événements qui ébranlèrent la Corse au mois de janvier. Certes. En

preuves étaient rendues publiques et que toute une population (25 000 Corses manifestaient à Ajaccio le 26 janvier) exigeait le châtiment des barbouzes et la dissolution de Francia. Encore faut-il souligner que les chefs d'inculpation contre Olliel et Bertolini ont été réduits au strict minimum et que plusieurs de leurs complices continuent à jouir d'une parfaite impunité. Quant à l'information contre Francia, il y a tout lieu de craindre qu'elle ne donne rien sinon une conclusion conforme à la thèse de «l'organisation spontanée», à moins que le nouveau giscardien n'y trouve l'opportunité de régler quelques comptes avec ses alliés

Qui sont les emprisonnés ?

19 agriculteurs :	16 %
10 ouvriers :	8 %
30 employés :	25 %
10 fonctionnaires et contractuels	8 %
15 professions libérales et commerciales	12 %
8 artisans :	7 %
16 étudiants et lycéens :	14 %
11 chômeurs :	9 %

Cette branche par catégories sociales et professionnelles nous donne, presque exactement, la séquence sociale économique de la population en Corse.

Toutefois, deux faits notables : il faut analyser la part assez importante de la couche la plus remarquable de l'identité économique, sociale et culturelle corse, les agriculteurs et celle porteuse d'avenir, la jeunesse corse qui lutte pour l'émancipation sociale, économique, culturelle et politique du peuple corse.

Où sont donc les «racketeurs», «marginiaux», «bandits de droit commun» ?

La répression touche et touchera tous ceux ou celles, qui d'une manière ou d'une autre, luttent dans ce pays...

DES DOSSIERS VIDES

Quels sont les chefs d'inculpations ?

«Occupation d'édifice public (mairie de Bastelica) par bande armée» et pour certains d'«édifice privé (hôtel Fesch)». Non seulement l'accusation ne repose sur aucune plainte des intéressés, mais au contraire se heurte à leur démenti formel. Ainsi le conseil municipal de Bastelica réuni en séance extraordinaire le 6 janvier 1980 publie un document complet dans lequel il affirme notamment «qu'en aucun cas, la mairie n'a été occupée» et «que c'est à la demande expresse de M. Renucci (directeur du cabinet du préfet) qu'aucune suite n'a été donnée à la proposition des responsables du collectif nationaliste de Bastelica, proposition tendant à leur départ de ces locaux» (une des salles annexes de la mairie). Quant aux propriétaires de l'hôtel Fesch, ainsi que plusieurs des prétendus «otages», ils ont produit des témoignages allant dans le même sens, mettant au seul compte de l'encerclement policier leur maintien prolongé dans les lieux aux côtés des militants nationalistes.

Le deuxième chef d'inculpation fait état d'un «rôle de commandement ou de responsabilité dans cette bande armée».

contradiction qui n'est pas la moindre de la part du pouvoir dans toute cette affaire. Traités par Bonnet de «bandits de droit commun», soumis en prison au régime de «simples droit commun», sans aucun statut spécial ni politique, pourquoi les emprisonnés de Bastelica relèveraient-ils de la juridiction - politique par excellence - de la Cour de sûreté de l'Etat et non d'une cour de justice territoriale corse ?

En définitive en quoi les nationalistes qui ont intercepté le commando de Francia sont-ils passible de la justice ? Si leur action relève d'un article du code pénal ça ne peut-être de l'article 63 qui fait obligation, à tout citoyen, d'empêcher les crimes quand il le peut, par son action immédiate. En effet comme ils l'écrivent dans leur lettre au juge Thin déjà citée, les militants corses ont par leur action «permis la mise hors d'état de nuire de deux «tueurs» potentiels appartenant à une officine parallèle très connue par l'opinion publique nationale et internationale sous le nom de SAC, officine qui a déjà derrière elle un lourd passé judiciaire connu ou... «étouffé». Ces deux hommes sont à l'origine de plusieurs dizaines d'attentats contre les corses et

La «justice»

comme moyen de répression

En Corse, le pouvoir d'Etat utilise la «justice» comme instrument répressif. Pour ce faire, il utilise une juridiction d'exception, la Cour de sûreté de l'Etat, soit une loi antidémocratique (loi anticasseurs, article 314), soit la «justice de flagrant délit» (cf cas Lucchini Jean-Claude...).

DETOURNEMENT DE LA PROCEDURE JUDICIAIRE

Détournement des voies normales : les commissions rogatoires sont devenues des véritables lettres de cachet à la disposition et discrétion de la police judiciaire.

TRANSFERT DES INCULPES

La Cour de sûreté de l'Etat devient un véritable tribunal de droit commun pour les affaires corses !

Tous les inculpés corses, même ceux relevant du tribunal correctionnel (affaire du bœing, Biaggi) sont transportés sur le continent.

1 - 1970-1980 : 500 interpellations, gardes à vue de quelques heures à quelques jours, emprisonnements, inculpations...

2 - COUR DE SURETE DE L'ETAT au 20 janvier 1980 :

Inculpations :	143
Non-lieu :	7
Personnes jugées :	25
dont Acquittements :	4
Libérées (prison avec sursis) :	6
Condamnations fermes :	15
Libertés provisoires :	26
Détention préventive :	85

jouant de cette fausse symétrie dont il est coutumier, le pouvoir a effectivement ouvert une information contre l'officine Francia. Quant à Bertolini et Olliel, ils sont bien inculpés même si ce n'est que de «détention et port d'arme prohibés».

Mais comment pouvait-il en être autrement quand toutes les

du RPR en lui mettant sur le dos la collusion avec les barbouzes.

Deux mois après les événements de Bastelica et Ajaccio la seule issue conforme à la justice massivement exigée par les Corses eux-mêmes : - Châtiment des barbouzes, dissolution de Francia et libération de tous les emprisonnés corses.

Les deux tableaux sont extraits de «Unione», journal édité à l'occasion de la manifestation du 26 janvier par le collectif des 44 organisations démocratiques de Corse.

8 mars, journée internationale des femmes

8 mars, journée internationale des femmes. Il y aura 70 ans cette année que la militante allemande Clara Zetkin proposait à la deuxième conférence internationale des femmes socialistes de marquer ainsi, chaque année, la lutte des femmes à travers le monde. La date du 8 mars commémore l'une des premières grèves d'ouvrières du textile, aux États-Unis, grève au cours de laquelle elles affrontèrent les tirs des policiers.

Cette année, comme le dit le tract de la Coordination des Groupes Femmes de la région parisienne, le «8 mars 1980, journée internationale des femmes, c'est encore le temps de la colère et le moment de l'exprimer». Contre le chômage qui touche la majorité des femmes en âge de travailler. Pour la liberté et la gratuité de l'avortement et de la contraception, contre la répression et le contrôle social...

Il y a aujourd'hui en France 16 millions de femmes en âge de travailler. Mais la moitié d'entre elles sont sans emploi, au foyer : 800 000 sont rangées dans la catégorie «aides familiales». Ce sont par exemple les femmes de paysans ; 700 000 sont inscrites à l'ANPE. Enfin, six millions et demi de femmes ont un emploi rétribué et déclaré. Mais combien, parmi elles, ont un emploi à temps partiel, sont vacataires, ou embauchées sous contrat à durée limitée, ou travaillent en intérim ? Un nombre certainement pas négligeable, et qui ne fait que croître avec la crise. Comment douter alors que le chômage, le droit à l'emploi, soit

un problème prioritaire pour les femmes ?

INTERIM, CONTRATS...

Et même quand elles sont reconnues comme chômeu-



Egalité des salaires : victoire à Essilor

Essilor est une société de verrerie qui emploie 4 500 salariés dans 4 usines. Les ouvrières de l'usine de Chalon viennent de remporter une victoire qui fera date. Au cours d'un procès qui a eu lieu à Chalon-sur-Marne, 19 ouvrières ont fait condamner la direction à verser 320 000 F de rattrapage de salaire, qui sont ainsi réajustés sur ceux des hommes qui font le même travail dans une autre usine du groupe, à 150 km de là. Une grande victoire contre la discrimination des salaires hommes-femmes. C'est au terme d'une grève menée en octobre 1978 que les ouvrières d'Essilor ont décidé de porter l'affaire devant les Prud'hommes.

ses, là encore leur situation des femmes joue à plein. Très peu d'emplois leur sont proposés. Il suffit de voir les petites annonces de tel ou tel journal pour constater que de fait, le sexe est un critère aussi décisif que la qualification : entre 70 et 90 % de ces offres d'emploi s'adressent aux hommes ! Pourtant, alors que les femmes représentent 38 % des travailleurs, elles sont 54 % des chômeurs. 8 % des travailleuses sont inscrites à l'ANPE, contre 4 % des travailleurs. La situation des jeunes femmes est particulièrement difficile : parmi les

700 000 femmes inscrites à l'ANPE, plus de la moitié a moins de 25 ans. 20 % de jeunes travailleuses sont inscrites à l'ANPE, contre 10 % de jeunes travailleurs. Parmi les causes de licenciements, 76 % sont des fins de mission d'intérim, des fins de contrats. Cela veut dire, la plupart du temps, pas d'indemnité de licenciement... Ce n'est pas tout : elles attendent beaucoup plus longtemps : 22 % d'entre elles attendent plus d'un an.

Quant aux indemnités, l'ensemble des allocations versées aux chômeuses ne représente que le tiers du montant total, alors que les femmes sont plus de la moitié des inscrites ! En moyenne, une chômeuse touche la moitié de ce que touche un chômeur. Parce que leur salaire est inférieur, et qu'il sert de base de référence au calcul des indemnités, parce certaines indemnités ne sont pas accordées si le conjoint a des «ressources suffisantes», parce que les indemnités diminuent au fil des mois...

LE TIERS DES EMPLOIS SUPPRIME !

Cette situation catastrophique de l'emploi des femmes s'annonce encore plus catastrophique dans les mois et années qui viennent. La restructuration du textile a supprimé des milliers d'emplois dont une bonne partie était occupée par des femmes. Et le tertiaire, qui avait permis à de très nombreuses femmes de travailler il y a quelques années, va supprimer des centaines de milliers de postes, avec l'informatisation : dans les banques, 120 000 postes doivent être supprimés d'ici dix ans ; 41 000 dans les assurances, 165 000 salariés seront touchés par les «économies» d'emploi à la Sécurité Sociale. Aux PTT également, l'introduction de nouveaux procédés va se traduire par la suppression de certains secteurs. On parle de deux millions d'emplois «féminins» qui vont disparaître d'ici 10 ans. Que va-t-il rester comme emploi pour les femmes, si le tiers des emplois actuels est supprimé ?

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL !

Quant aux femmes qui travaillent, il faut voir à quel prix. Bien que la loi stipule l'égalité des salaires «pour un travail de valeur égale», on est loin du compte. Les ouvrières de Essilor, qui viennent de traîner leur patron en justice, en savent quelque chose. Celles de Moulinex (qui libère la femme, mais les paie nettement moins qu'un homme au même poste), des Trois suisses... Globalement, on peut dire que les hommes gagnent 50 % de plus que les femmes.

Spécialisation extrême des femmes, cantonnement à des postes dits féminins gé-

néralement sous-qualifiés, tout cela permet assez facilement aux patrons de ne pas respecter le principe «à travail égal, salaire égal». Les salaires dérisoires viennent donc s'ajouter à un travail peu enrichissant par lui-même, répétitif en-nuyeux.

ALORS, POURQUOI S'ENTETER A TRAVAILLER ?

Alors, diront des gens comme le sénateur giscardien Henriot, qui déclarait récemment «au lieu d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit», pourquoi donc les femmes veulent-elles travailler ? N'en ont-elles pas assez des heures de transport qui s'ajoutent aux heures de travail, des heures de ménage, et des heures passées à s'occuper des enfants qui doublent la journée de travail ? N'ont-elles pas honte, en cette période de chômage, de «voler» le travail des hommes ? N'ont-elles pas honte de ne pas s'occuper comme il conviendrait de leur famille ?...

ETOUFFEES, NIEES... PARTICIPER A LA VIE SOCIALE

Ce discours, agrémenté de primes au troisième enfant par exemple, on n'a pas fini de l'entendre. Et c'est vrai que bien souvent, des femmes qui ont des enfants en bas âge sont contraintes d'arrêter de travailler, parce que presque rien n'existe, au niveau collectif, pour les prendre en charge. On peut hésiter à donner plus de la moitié de sa paie pour faire garder ses mômes. Mais comment parler de choix, dans ce cas ? Combien de femmes se sentent-elles complètement étouffées chez elles, entre le mari, les enfants, le ménage, complètement niées. Pour elles, travailler ne serait pas «ramener un salaire d'appoint». D'une part, parce que cet argent ne serait pas du luxe. Mais aussi, parce que travailler à l'extérieur, c'est briser la dépendance économique, acquérir un minimum d'autonomie. Travailler à l'extérieur, c'est ne plus être isolée, privée de toute vie sociale. Travailler à l'extérieur, c'est participer à la vie sociale, avoir la possibilité de se battre en tant que salariée et en tant que femme. C'est être au cœur de la lutte de classes, et non plus sur la touche. C'est pour toutes ces raisons que les femmes continuent de se battre pour le droit à l'emploi !

Monique CHERAN

Les éléments cités dans cet article sont tirés de la brochure «Droit à l'Emploi» éditée par la coordination des groupes femmes d'entreprises.

livres

Une femme pour mon fils par Ali Ghalem

Réalisateur de films déjà anciens : *Mektoub* et *L'autre France*, Ali Ghalem travaille actuellement au tournage d'un troisième film «Une femme pour mon fils». Mais pour donner à des futurs spectateurs avant-goût de son scénario, il vient de le publier sous forme romanesque aux Editions Cyros. Et ce premier ouvrage d'un cinéaste qui n'avait pas encore exprimé ses idées par la littérature, est une réussite.

Le sujet traité dans «Une femme pour mon fils» : roman algérien de langue française, «c'est surtout la lente et douloureuse libération d'une femme qui prend peu à peu conscience de ses possibilités, rassemble ses forces et se révolte pour vivre autrement, hors des murs sociaux-culturels et religieux qui l'enferment».

En dépit de certaines modifications intervenues à la suite de l'indépendance, la condition de la femme

algérienne reste, sauf exception, dominée par le poids de traditions et coutumes qui écrasent sa liberté, sa dignité et sa personnalité. Si la loi interdit le mariage des filles aux âges où il leur était imposé à l'époque coloniale (14 ou 15 ans en général), si l'accès à des fonctions professionnelles leur est devenu légalement possible alors qu'il leur était pratiquement interdit par le passé ; il demeure aujourd'hui que la plupart des mariages sont toujours organisés et imposés par les familles. La jeune fille algérienne rencontre d'insurmontables difficultés pour choisir elle-même son futur époux et la plupart du temps se trouve obligée d'accepter le mari que ses parents ont choisi à sa place. Le garçon n'en est d'ailleurs pas plus heureux, tout au contraire, et cette tradition est à l'origine d'incompréhensions et désunions conjugales innombrables.

Ali Ghalem a eu le

problème de traiter cette question. Son récit expose par le détail l'échec d'un tel mariage et si Fatiha s'en sort par une révolte individuelle, soutenue par quelques amies, elle n'en restera pas moins profondément blessée, sinon pour sa vie entière, pour longtemps en tous cas.

Son mari, Hocine, préfère travailler en France pour échapper à l'aliénation de ce mariage forcé et à l'étouffement de sa propre liberté dans le sein de sa famille, à Alger. Il n'y a eu aucun amour entre lui et sa femme. Aussi n'arrive-t-il pas à trouver la moindre issue pour comprendre et aimer celle qui met au monde un enfant de son sang, une fille.

Le roman d'Ali Ghalem n'ouvre pas d'espoir, ou si peu, sur un changement qui pourtant s'impose pour l'émancipation réelle de la femme algérienne. Même la révolte individuelle de Fatiha ne peut constituer une réponse globale à un

problème aussi aigu. Mais on ne peut le reprocher à l'auteur. Au contraire, il clame la vérité et ce n'est pas là son moindre mérite, en tant qu'Algérien.

Sans doute est-ce avant tout en se regroupant pour agir ensemble et en comptant sur leurs propres forces que les jeunes filles algériennes imposeront le dépassement de traditions dont elles supportent encore, en France comme en Algérie, le poids et l'étouffement anachroniques dans le monde d'aujourd'hui. De surcroît, rien n'exclut qu'un certain nombre d'hommes, Ali Ghalem en témoigne un peu comme un militant d'avant-garde, leur apportent la compréhension et l'aide indispensables dans cette entreprise humaine. Alors, mais alors seulement, Fatiha et Hocine pourront s'aimer...

M. V.

L'exemplaire : autour de 50 F suivant les libraires.

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse postale BP 225 - 75927 Paris cedex 19
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN-Paris, Distribué les NMPP
Commission paritaire : 56 942
Libeller les chèques à «Aujourd'hui Presse»
Société Générale 200 208 66

DANS KABOUL OCCUPEE

Un témoignage d'Alain MINGAM, reporter de l'agence Gamma

Alain Mingam, reporter à l'agence Gamma, vient d'effectuer son deuxième séjour en Afghanistan. Il nous prie d'indiquer que, contrairement à ce que nous avions annoncé, le témoignage qu'il a bien voulu nous donner, ne constitue pas une exclusivité pour le «Quotidien du Peuple». Il avait déjà, en effet, témoigné la semaine passée en exclusivité pour «VSD», de son séjour avec Thierry Campion, d'«Associated Press», dans une zone «rebelle». Il tient à souligner qu'il apporte ici, aux lecteurs du «Quotidien du Peuple» un complément d'information sans aucun a priori partisan, respectueux du droit à l'information pour tous.

Alain Mingam vient de séjourner plus d'un mois à Kaboul, où il a pris la relève de François Lochon et d'Arnold de Wildenberg, é-

galement de l'agence Gamma. C'est au cours de ce séjour, qu'il s'est rendu avec Thierry Campion dans une zone contrôlée par les moudjahidin. «C'était la première fois, souligne Alain Mingam, que sur le plan de la presse internationale, des journalistes ont réussi de Kaboul à prendre contact avec les rebelles, alors qu'habituellement, tous les photographes, tous les journalistes, qui ont pu se rendre dans les zones rebelles en Afghanistan sont partis du Pakistan».

Dans son témoignage, dont nous commençons aujourd'hui la publication, Alain Mingam nous parle d'abord de la situation à Kaboul, qu'il a quitté juste à la veille des récentes grèves et manifestations. Les éléments qu'il apporte laissent penser que ce n'est qu'un début.

Propos recueillis
par Jean-Paul GAY

Les jeunes Soviétiques vont à l'école sous la protection des Kalachnikovs

En voyant les choses de l'extérieur, on avait un peu l'impression qu'il existait une rébellion dans les campagnes mais, qu'à Kaboul, ça ne bougeait pas, qu'il ne s'y passait pas grand-chose. Et puis brutalement, on assiste à une explosion populaire, avec des grèves et des manifestations. Durant ton séjour, qu'est-ce qui pouvait laisser prévoir ça ? Quel est le climat, quelle est la situation quotidienne ?

A Kaboul, ce qui frappe d'abord c'est effectivement la présence soviétique, qui se manifeste sous deux aspects. Le premier c'est la présence militaire, c'est-à-dire que ce soit sur la route de Gardès, que ce soit sur la route du Nord, vers la passe de Salang, la route de Mazari i Sharif, qui mène vers l'URSS, que ce soit la route de Djellalabad, toutes les sorties principales de Kaboul sont occupées par les camps soviétiques, organisés selon un dispositif militaire préventif, contre d'éventuelles attaques. Ces camps sont souvent organisés en bordure de route, avec — sur des centaines de mètres, parfois sur un kilomètre — des canons, de toutes sortes, et des chars, beaucoup de chars, — pour un camp, ça peut aller de 50 à 200 chars,

avec à peu près le même nombre de canons, parfois plus — enfoncés dans la neige, camouflés au maximum.

Les camps varient en importance. Par exemple, sur la route de Djellalabad sur toutes les collines avoisinant la route, (Kaboul est encaissée dans une espèce de cuvette), il y a des positions soviétiques avec des tranchées fraîchement creusées, pas des tranchées seulement pour les canons ou pour le matériel mais, des tranchées pour les hommes. Au fil des jours, on s'est aperçu de l'augmentation de plus en plus flagrante du dispositif soviétique, en hommes et en matériel. Avec, bien sûr, ce qui est le fond sonore de Kaboul c'est-à-dire tous les jours, la valse des Antonov qui viennent apporter du matériel, et le survol assez régulier par des hélicoptères qui partent de l'aéroport de Kaboul, en missions de bombardements, dans les différentes zones censées être occupées par les rebelles.

UN VERITABLE ENCEPTEMENT

Il y a donc un véritable encerclement de Kaboul par la disposition des camps autour de la ville. C'est visiblement à titre préventif parce que les canons sont tournés vers l'extérieur mais

aussi, comme cela a été dit, et comme nous avons pu le vérifier, certains sont tournés vers Kaboul même, vers des casernes afghanes, comme si les soviétiques s'attendaient encore à une réaction hostile de la part de l'armée afghane. Souvent, il y a des explosions qui ressemblent à des bombardements ou à des tirs d'obus. A chaque fois, l'explication officielle est : ce sont des entraînements. Il est très difficile de vérifier parce qu'il est presque impossible, en tout cas très difficile, pour un journaliste, depuis début février, de sortir de l'enceinte de Kaboul, sans être arrêté par des contrôles, des barrières, qui sont tous le fait de soldats soviétiques. Comme beaucoup de mes confrères, j'ai été arrêté plusieurs fois à la sortie de Kaboul, par des soviétiques, et bien sûr, en général, dès qu'ils trouvent un appareil photo ou une caméra, ils prennent les films, et on a bien de la chance quand ils ne prennent pas tout le matériel.

Tout cela c'est donc la toile de fond militaire, avec bien sûr des patrouilles fréquentes dans Kaboul. C'est-à-dire que tous les soirs, à partir de 23 heures, l'heure du début du couvre-feu, il y a des blindés soviétiques qui prennent position, à raison d'un ou deux à la fois, dans tous les principaux carrefours de Ka-



LE QUARTIER DE MIKORAYAN

boul. Mais, depuis à peu près trois semaines, il y a aussi en plein jour, des patrouilles incessantes de blindés, de transports de troupes — des APC — qui sillonnent la ville en tous sens. Ça c'est un aspect nouveau.

UNE TACTIQUE DES SOVIETIQUES

Il y a un autre phénomène nouveau qui est intervenu depuis quelques jours. Au début, les soviétiques étaient vraiment seuls pour assurer l'ordre dans Kaboul mais, depuis environ trois semaines, à chaque fois qu'il y a une position soviétique à un carrefour, il y a également des patrouilles de soldats afghans à pied, deux par deux, et armés de Kalachnikovs. C'est nouveau parce que jusque-là, il était impossible de trouver un soldat afghan armé, dans Kaboul même. Il semble qu'il y ait eu une période d'épuration à l'intérieur de l'armée et que maintenant, on la fait réapparaître car il est très important pour les soviétiques de montrer que, malgré tout, l'armée afghane est à leurs côtés. Il est important psychologiquement, vis-à-vis de la population, de mettre l'armée afghane devant et les troupes soviétiques derrière. Cela semble de plus en plus une tactique chez les soviétiques : l'armée afghane, lorsqu'elle est présente, intervient en premier lieu, et ensuite lorsque ça va très mal, ce sont les soviétiques qui prennent le relais, avec bien sûr, tous les moyens dont ils disposent, c'est-à-dire hélicoptères, Mig, etc. Dans les provinces, il semble que là, compte-tenu des nombreuses désertions qu'a connues l'armée afghane, elle a été ébranlée.

Un autre aspect important de la présence soviétique c'est celle des conseillers civils qui se trouvent dans la plupart des ministères, il y en a partout. Ces conseillers vivent avec leurs familles, dans le quartier de Mikorayan, situé à la sortie de Kaboul, en bordure de la route de Djellalabad. C'est un quartier de type HLM, relativement classique mais, qui étonne à Kaboul, parce que ce sont là peut-être les seules habitations modernes, de type un peu occidental. Dans ce quartier, ne vivent que des soviétiques. Nous en avons fait le tour : il y a une dizaine d'immeubles. A raison de 200 appartements par immeuble, ça fait plusieurs milliers de personnes. Ce quartier n'est pas nouveau, il existait déjà sous le régime de Daoud mais, nous avons vu que ce quartier était en extension, avec de nouveaux immeubles en construction à proximité des immeubles déjà habités.

A l'intérieur de Mikorayan, il y a une dizaine de tanks en position dans les cours des immeubles. La protection ne s'arrête pas là. Par exemple, lorsque les gosses soviétiques vont à l'école, ils prennent le bus sous la protection de civils soviétiques, armés de kalachnikovs parfaitement visibles. Il est évidemment plus facile de le raconter que de le photographier.

Demain :
Des rumeurs
aux tracts
qui circulent...

«C'est peut-être la seule révolution où je n'ai jamais vu aucun phénomène de masse

Y a-t-il des indices d'une tentative du régime d'organiser les masses en sa faveur, de regrouper la population à travers différentes formes d'organisations de masses, telles que des comités de quartier, par exemple, dans Kaboul ?

Il est très difficile de le voir. C'est d'ailleurs la question que certains d'entre nous, journalistes, avons posé au ministère de l'Information en disant : Ecoutez, nous appartenons à la presse capitaliste, c'est vrai, mais ça fait partie de notre travail que d'essayer de voir votre révolution, montrez-nous là !

Chaque fois que cette question a été posée, il a été répondu que ce n'était pas possible en ce moment. Nous avons demandé à assister à des meetings de quartier, à des campagnes d'alphabétisation, éventuellement d'aller sur le terrain de la réforme agraire, de voir s'il y avait des comités de quartier déjà organisés. Nous avons demandé à assister à des meetings. Chaque fois, il nous a été répondu que c'était une question intéressante, mais que le moment était tellement important, décisif, qu'il y avait d'autres urgences, d'autres priorités. Et que de toutes façons, étant donné l'usage que nous, nous pourrions en faire, ma foi, ce n'était pas important de nous le montrer.

Ce qui fait qu'effectivement — et ce qui est quand même assez choquant — c'est que, parmi tous les processus révolutionnaires auxquels, en tant que journalistes, il m'a été donné d'assister,

c'est peut-être le seul où je n'ai vu aucune démonstration, aucun phénomène de masse. C'est très curieux. Kaboul est absolument désert de manifestations de soutien au régime, de démonstration toute simple, organisée par tel ou tel comité. Il n'y a rien. Il n'y a rien qui témoigne d'un certain soutien de la population à l'égard de cette révolution. C'est tout de même curieux. Et si on demande à aller dans des usines, à rencontrer des syndicats, ce n'est pas possible. Je sais bien que la presse capitaliste a beaucoup de torts, mais qu'on n'ait pas répondu à cette curiosité, sous prétexte que cette presse serait malveillante, ou qu'elle détournerait les informations, qui nous seraient données, c'est aussi révélateur du fait que la population est très peu encline à démontrer son soutien à ce régime.

J'ai assisté à la révolution des œillets au Portugal, à la révolution en Angola, au Mozambique. J'ai assisté à la révolution iranienne, etc. Il y a toujours eu des phénomènes de masses pour ou contre. Alors que là, les seuls phénomènes de masses qui existent, ce sont des manifestations d'opposition au régime. Et on peut penser qu'à la limite, le gouvernement, y compris en recourant à des pressions, aurait pu organiser une manifestation en réponse à l'hostilité que lui a témoigné ces derniers temps la population de Kaboul. Or apparemment, en tout cas à ma connaissance, rien n'a été fait. Est-ce faute de combattants ? C'est bien la question.